

Lieu historique national du Canada du

# Monument-Lefebvre

Plan directeur

2011



NOVEMBRE 2011

LIEU HISTORIQUE NATIONAL  
DU CANADA DU

# MONUMENT- LEFEBVRE

*Plan directeur*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2011.

This publication is also available in English.

*Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le lieu historique national du Canada du Monument-Lefebvre, s'adresser au :*

Lieu historique national du Canada du Monument-Lefebvre  
480, rue Centrale  
Memramcook (N.-B.) E4K 3S6  
Canada

TÉL. : 506-758-9808

TÉLÉC : 506-758-9813

COURRIEL : monument@nbnet.nb.ca

www.pc.gc.ca

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada*

Parcs Canada  
Lieu historique national du Canada du Monument-Lefebvre : Plan directeur / Parcs Canada [ressource électronique].

Monographie électronique  
en format PDF.

Publié aussi en anglais sous le titre :  
Monument-Lefebvre National Historic Site of Canada: Management Plan / Parks Canada  
Également publ. en version imprimée.

ISBN 978-1-100-92445-8

NO. DE CAT. R64-105/62-2010F-PDF

1. Lieu historique national du Monument-Lefebvre (Memramcook, N.-B.)—Gestion.
  2. Lieux historiques—Nouveau-Brunswick—Gestion.
  3. Lieux historique—Canada—Gestion.
- I. Titre.

FC2464 M6 P3714 2010

971.5'23

C2009-980294-5

#### **Provenance des images de la page couverture**

GAUCHE : Christophe Rivet, 2006; CENTRE : Centre d'études acadiennes, v. 1900

DROITE : Christophe Rivet, 2006; ARRIÈRE-PLAN : Christophe Rivet, 2006

## Avant-propos



Fort de ses 100 ans, le réseau des lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada offre aux Canadiennes et aux Canadiens, de même qu'aux visiteurs de partout dans le monde, la possibilité de profiter pleinement de notre merveilleux pays et d'y vivre des expériences exceptionnelles.

Du plus petit parc national au lieu historique national le plus couru, en passant par l'aire marine nationale de conservation la plus vaste, chacun des trésors nationaux du Canada multiplie les possibilités d'apprécier le patrimoine historique et naturel de notre pays. Ces lieux constituent des sources d'inspiration, de détente, d'apprentissage et de découverte. Ils représentent ce que le Canada a de mieux à offrir, et c'est grâce à ces lieux spéciaux que nous sommes tous profondément liés à notre identité canadienne.

Ces endroits irremplaçables, ce riche patrimoine, nous a été confié il y a une centaine d'années. Aujourd'hui, nous continuons de développer le réseau pancanadien d'aires protégées, nous réfléchissons à sa croissance constante et nous planifions pour les années à venir. Ce faisant, nous avons le souci constant de favoriser la création de liens durables avec notre patrimoine et d'encourager des moyens de profiter de nos lieux protégés tout en les préservant pour les générations à venir.

Nous envisageons un avenir dans lequel ces lieux spéciaux aident les Canadiens et Canadiennes à apprécier et comprendre leur pays et contribuent au bien-être économique des régions comme à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement est de promouvoir une culture de conservation du patrimoine au Canada en offrant aux citoyens des possibilités exceptionnelles de tisser des liens personnels avec notre patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada du Monument-Lefebvre. Je suis très reconnaissant envers les nombreuses personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce plan, en particulier l'équipe dévouée de Parcs Canada, ainsi que tous les organismes locaux et les individus qui ont fait preuve d'enthousiasme, de travail acharné, d'esprit de collaboration et d'un sens extraordinaire de l'intendance.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, c'est avec plaisir que j'approuve le plan directeur du lieu historique national du Canada du Monument-Lefebvre.

*Ministre canadien de l'Environnement et  
ministre responsable de Parcs Canada,*

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Peter Kent". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal stroke extending to the right.

**Peter Kent**



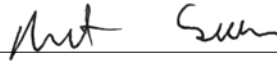
## Recommandations

*Recommandé par :*



---

**Alan Latourelle**  
*Directeur général de l'Agence  
Parcs Canada*



---

**Robert Sheldon**  
*Directeur d'unité de gestion  
Nord du Nouveau-Brunswick  
Parcs Canada*



## Sommaire

Le Monument-Lefebvre a été érigé en 1864 pour commémorer le père Camille Lefebvre, artisan de la renaissance de la culture acadienne. Cet édifice, situé à Memramcook, le berceau de la nouvelle Acadie, occupe une place spéciale dans le cœur et l'esprit du peuple acadien.

Le lieu historique national du Canada du Monument-Lefebvre (LHNC) est administré par Parcs Canada et exploité par une société sans but lucratif et à vocation patrimoniale. Il fait partie d'un réseau de lieux historiques nationaux qui s'étend à travers le Canada. Chaque lieu protège et illustre un aspect important de l'histoire du Canada.

Parcs Canada offre des occasions pour apprendre et vivre des expériences mémorables au lieu historique national du Canada du Monument-Lefebvre et aux autres lieux à travers le Canada afin de sensibiliser les Canadiens au patrimoine qu'ils partagent.

Ce plan directeur est le premier développé pour le Monument-Lefebvre. Il définit une vision pour les quinze prochaines années. Le plan directeur est en préparation depuis 2006, l'époque à laquelle l'Agence Parcs Canada était en transition. Depuis cette époque, l'Agence a créé un nouveau cadre directeur du rendement et harmonisé les structures organisationnelles pour mieux répondre au visage changeant du Canada et pour renforcer la pertinence et les liens auprès des Canadiens. Des concepts fondamentaux, tels que la création de liens personnels forts avec les Canadiens au moyen de l'offre de services personnalisée, de la diffusion externe, de la participation des groupes d'intérêt et des partenaires et de la livraison intégrée du mandat de Parcs Canada, ne sont pas reflétés pleinement dans ce plan direc-

teur parce que ce sont des concepts récents qui correspondent à nos attentes actuelles en termes de rendement. Parcs Canada fera tout pour s'assurer que les actions reflétées dans ce plan directeur sont mises en œuvre d'une façon intégrée en collaboration avec les partenaires et les groupes d'intérêt.

Le LHNC du Monument-Lefebvre sera reconnu comme la pierre angulaire de la renaissance acadienne et sera un lieu d'inspiration pour la communauté acadienne. Le lieu sera intégré à un paysage culturel, les ressources culturelles seront protégées, et l'histoire de la renaissance acadienne sera communiquée de façon pertinente et émouvante. La salle de spectacle du lieu continuera de promouvoir la culture acadienne.

Le plan directeur fournit des orientations stratégiques pour les cinq prochaines années et qui sont jugées comme n'ayant pas d'impacts négatifs significatifs ou cumulatifs sur les ressources naturelles ou culturelles du lieu. Les orientations de gestion proposées serviront à assurer l'intégrité commémorative du lieu historique national, à élaborer un programme afin de diffuser des messages, à éduquer et à offrir aux visiteurs des expériences d'apprentissage.

Voici les priorités de gestion pour les cinq prochaines années :

### *Protection des ressources*

- Évaluer l'intégrité commémorative du lieu en préparation du prochain plan directeur.
- Travailler avec des partenaires clés (le Centre de villégiature et d'apprentissage de la vallée de Memramcook et le Village de Memramcook) pour développer, identifier du financement et mettre en œuvre



un plan d'aménagement paysager pour les terrains qui entourent le Monument-Lefebvre, comprenant la portion de terrain administrée par Parcs Canada et les terrains appartenant au Centre de villégiature et d'apprentissage de Memramcook.

#### *Expérience du visiteur*

- Évaluer le profil, les attentes, les besoins, et le niveau de satisfaction des visiteurs et adapter l'offre de service personnalisée pour répondre aux attentes et aux besoins changeants des visiteurs.
- Réviser la signalisation routière et sur place au Monument-Lefebvre et apporter les améliorations nécessaires.
- Explorer la possibilité d'intégrer des panneaux d'interprétation à l'aménagement paysager du lieu.
- Mettre à jour l'exposition par des moyens personnels et interactifs pour relater les événements récents de la communauté acadienne.
- Développer et mettre en œuvre un plan de marketing pour le LHNC du Monument-Lefebvre.
- Continuer à forger des liens et des partenariats avec diverses associations régionales et touristiques afin de créer et renforcer des réseaux de promotion efficaces.

#### *Participation des groupes d'intérêt et des partenaires et diffusion externe*

- Organiser une rencontre annuelle avec les partenaires pour faire rapport sur les activités liées au plan directeur et pour coordonner les projets à venir.
- Considérer les propositions pour améliorer l'intégrité commémorative du lieu et/ou pour enrichir l'expérience du visiteur de manière rentable et sans doubler les services présentement offerts.
- Favoriser la création d'un comité mis sur pied pour promouvoir le développement d'une vision stratégique pour l'ensemble des activités patrimoniales et touristiques de la vallée de Memramcook, et y participer.

#### *Opérations et administration*

- Explorer les possibilités de partenariats financiers pour moderniser l'équipement du théâtre.
- Faire une vérification de l'efficacité énergétique du bâtiment.

## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| Avant-propos .....   | iii       |
| Recommandations.....   | v         |
| Sommaire .....   | vii       |
| <b>1.0 Introduction</b>  |           |
| 1.1 Un symbole de la renaissance acadienne .....   | 1         |
| 1.2 Contexte de la planification .....   | 2         |
| 1.3 Histoire de la région .....  | 5         |
| 1.4 Le réseau des lieux historiques nationaux .....  | 5         |
| 1.5 Cadre législatif et politique entourant la planification de la gestion .....                                       | 6         |
| <b>2.0 Vision.....</b>   | <b>9</b>  |
| <b>3.0 Orientation stratégique pour le lieu historique</b>   |           |
| 3.1 Protection des ressources culturelles .....  | 11        |
| 3.2 Expérience du visiteur .....   | 14        |
| 3.3 Participation des groupes d'intérêt et des partenaires et diffusion externe.....                                   | 16        |
| 3.4 Opérations et administration .....   | 18        |
| <b>4.0 Évaluation des impacts et évaluation environnementale.....</b>  | <b>19</b> |
| <b>5.0 Stratégie de mise en œuvre.....</b>   | <b>21</b> |
| <b>Remerciements .....</b>   | <b>27</b> |
| <b>Annexes</b>   |           |
| ANNEXE 1 : Sommaire de la participation du public et des Autochtones et de la consultation auprès des Autochtones..... | 29        |
| ANNEXE 2 : Sommaire de l'intégrité commémorative.....  | 31        |
| ANNEXE 3 : Inventaire et évaluation des ressources culturelles .....   | 35        |
| ANNEXE 4 : Procès-verbaux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada .....                          | 37        |
| <b>Cartes</b>  |           |
| CARTE 1 Contexte régional .....  | 3         |
| CARTE 2 Contexte local.....  | 4         |
| CARTE 3 Plan du lieu .....   | 13        |



## 1.0 Introduction

### 1.1 UN SYMBOLE DE LA RENAISSANCE ACADIENNE

La longue période qui a suivi la Déportation des Acadiens est parfois appelée *survivance* ou *odyssée*. Indépendamment du terme employé, cette période correspond à celle du retour des Acadiens, qui se sont établis pour la plupart dans des régions différentes de celles qu'ils avaient colonisées avant 1755-1762. La vallée de Memramcook, au Nouveau-Brunswick, figure parmi les régions où s'est effectué ce « rapatriement ».

Pendant de nombreuses décennies, les Acadiens ont connu ce que certains appellent *l'enracinement dans le silence*. Avec le temps, cependant, l'Acadie a vu naître de nouveaux dirigeants qui ont engendré un mouvement généralement connu sous le nom de *renaissance acadienne*. Le premier pas crucial vers cette progression a été sans contredit l'inauguration du Collège Saint-Joseph, par le père Camille Lefebvre, à Memramcook en 1864. Le père Lefebvre est devenu un des maîtres d'œuvre de ce mouvement d'épanouissement en amenant toute une génération d'Acadiens à réaffirmer leur identité collective. À la mort du père Lefebvre, ces mêmes Acadiens lui ont rendu hommage en érigeant le Monument-Lefebvre, un monument « vivant », à Memramcook, localité où le prêtre et le Collège Saint-Joseph avaient exercé une influence particulière.

Originaire du Québec, le père Camille Lefebvre était membre de la Congrégation de Sainte-Croix lorsque, à l'âge de 33 ans, il se vit confier la paroisse de Memramcook. Il rouvrit l'ancien séminaire Saint-Thomas et lui donna le nom de Collège Saint-Joseph. Lefebvre n'avait aucune expérience de l'administration d'un établissement d'enseignement, mais il avait une vision. Il fit agrandir le bâtiment et, en l'espace de quatre ans, lui donna une toute autre envergure. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick

conféra au collège sa charte d'université en 1868, ce qui en fit le premier établissement d'enseignement de langue française à offrir des grades universitaires dans la région de l'Atlantique. Cette victoire donna un véritable élan aux Acadiens, qui, en 1872, représentaient 71 des 109 étudiants du collège. Le père Lefebvre devint « le maître et le mentor » de nombreux Acadiens qui s'acquirent une renommée nationale dans leur domaine d'études. Parmi les diplômés figuraient des personnalités telles que Pierre-Amand Landry, Pascal Poirier, Placide Gaudet, Philéas Bourgeois, Fidèle Gaudet et François-Xavier Cormier. Ces hommes formèrent l'élite intellectuelle acadienne tout au long de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle.

Le père Lefebvre ne fit pas qu'inspirer les dirigeants de l'Acadie : il mobilisa toute une génération d'Acadiens qui brillèrent dans diverses professions, telles que le droit, le journalisme, la médecine et les vocations religieuses. De plus, il milita pour l'abolition de lois provinciales restrictives en éducation et répandit l'application de méthodes modernes, notamment en agriculture. Le programme d'études classiques du Collège Saint-Joseph, de même que les nombreuses sociétés mises sur pied sur le campus, créèrent un environnement qui encourageait les Acadiens à être fiers de leur histoire et à défendre leurs droits et leur identité. Tout en assumant ses responsabilités d'enseignant, le père Lefebvre demeura curé de la paroisse, et, à ce titre, il eut l'occasion de promouvoir la langue française et la culture acadienne. Ardent défenseur du nationalisme canadien, Lefebvre prêchait contre l'émigration vers les États-Unis et faisait plutôt la promotion de la colonisation du Nord du Nouveau-Brunswick.

Les efforts déployés par le père Lefebvre pour promouvoir l'éducation auprès des Acadiens furent la clé de voûte de la renaissance acadienne. Sa contribution à l'organisation des premières conventions nationales des Acadiens lui valut le titre d'architecte et d'innovateur. Pour les Acadiens de la région, ces premiers rassemblements étaient l'expression d'une identité et d'un nationalisme renouvelés.

Le père Lefebvre reçut de nombreux honneurs pendant sa vie. Ses anciens étudiants organisèrent diverses célébrations, notamment pour marquer le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa prêtrise (1880) et le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Collège (1894). Des admirateurs érigèrent une statue en son honneur, lui remirent un album souvenir et firent son éloge. La haute estime témoignée au père Lefebvre se raffermirait encore davantage après sa mort en janvier 1895. Au fil des ans, son nom fut prêté à des bâtiments, à des ponts, à des organismes et à des bourses d'études. L'expression la plus éloquente de cet hommage fut la construction du Monument-Lefebvre en 1896-1897. Bien entendu, ce bâtiment se voulait bien plus qu'un simple monument commémoratif. Construit par Sylvain Gaudet suivant les plans de l'architecte James C. Dumaresq, le Monument-Lefebvre devait servir d'annexe au Collège et ainsi poursuivre l'œuvre entamée par le premier recteur. Il abritait un musée, des laboratoires et des salles de classe ainsi qu'un théâtre-auditorium.

Au 20<sup>e</sup> siècle, le Monument-Lefebvre demeura pendant bien des années un établissement d'enseignement actif et influença directement la vie de centaines d'Acadiens et indirectement celle de milliers d'autres. Le bâtiment accueillit également des activités culturelles, et la propriété qui l'entoure se transforma à plusieurs occasions en un lieu de rassemblement important. Le Monument-Lefebvre conserve donc une valeur contemporaine qui vient s'ajouter à son rôle antérieur, si bien qu'il occupe une place spéciale dans le cœur et l'esprit des Acadiens et des Acadiennes d'aujourd'hui.

## 1.2 CONTEXTE DE LA PLANIFICATION

Parcs Canada est propriétaire et administrateur du lieu historique national du Canada (LHNC) du Monument-Lefebvre depuis 1994. Pour ces raisons, en accord avec les obligations légales de l'Agence, un plan directeur a été mis au point pour le lieu.

Le LHNC du Monument-Lefebvre se trouve à Memramcook, village situé à environ 20 km au sud-est de Moncton (Nouveau-Brunswick) et à quelque 32 km au nord-ouest de la frontière du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Il fait partie intégrante du complexe institutionnel de l'ancien collège Saint-Joseph dont les locaux sont aujourd'hui occupés par le Centre de villégiature et d'apprentissage de la Vallée de Memramcook.

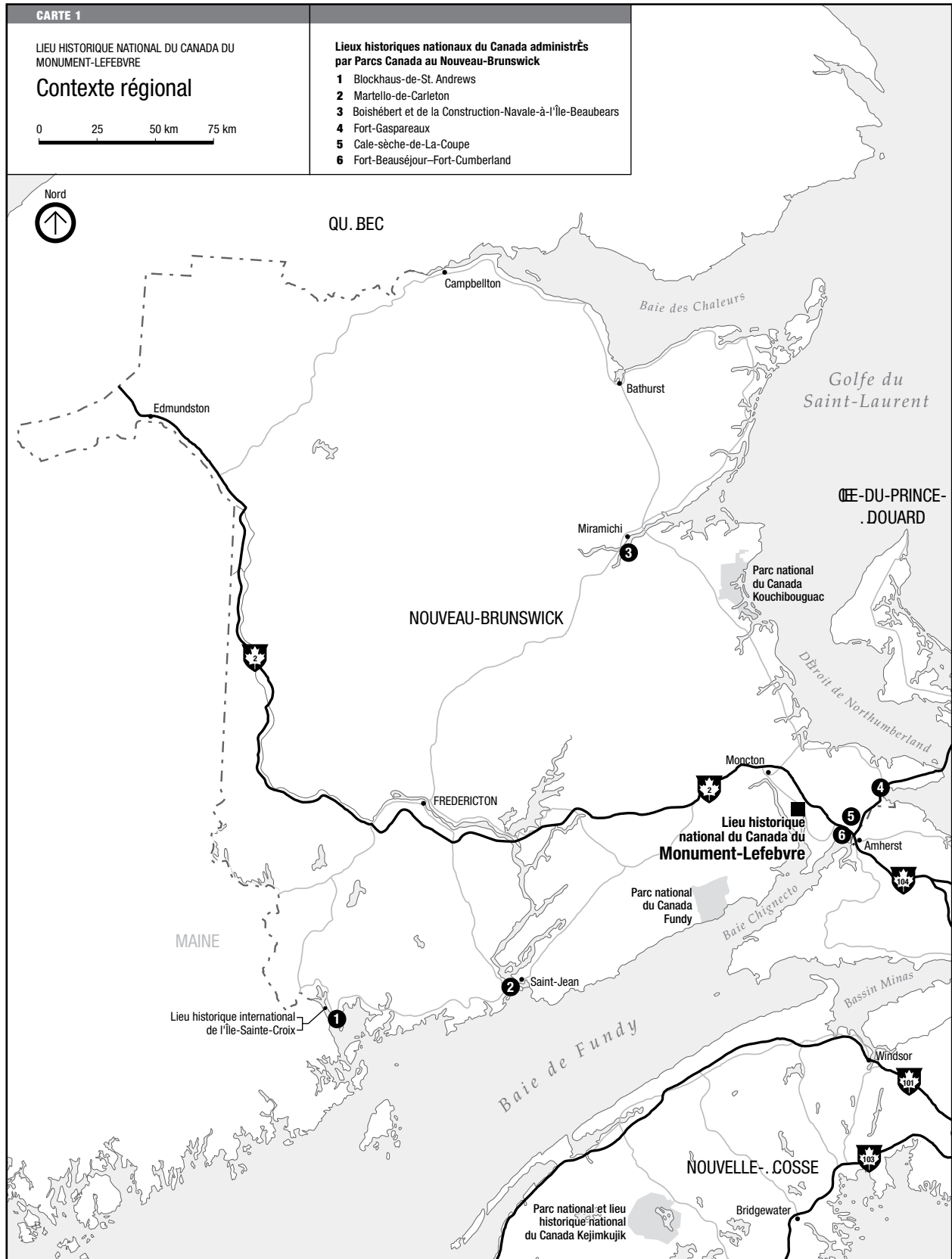
LES CARTES 1 et 2 illustrent l'emplacement du lieu historique dans son contexte régional et local.

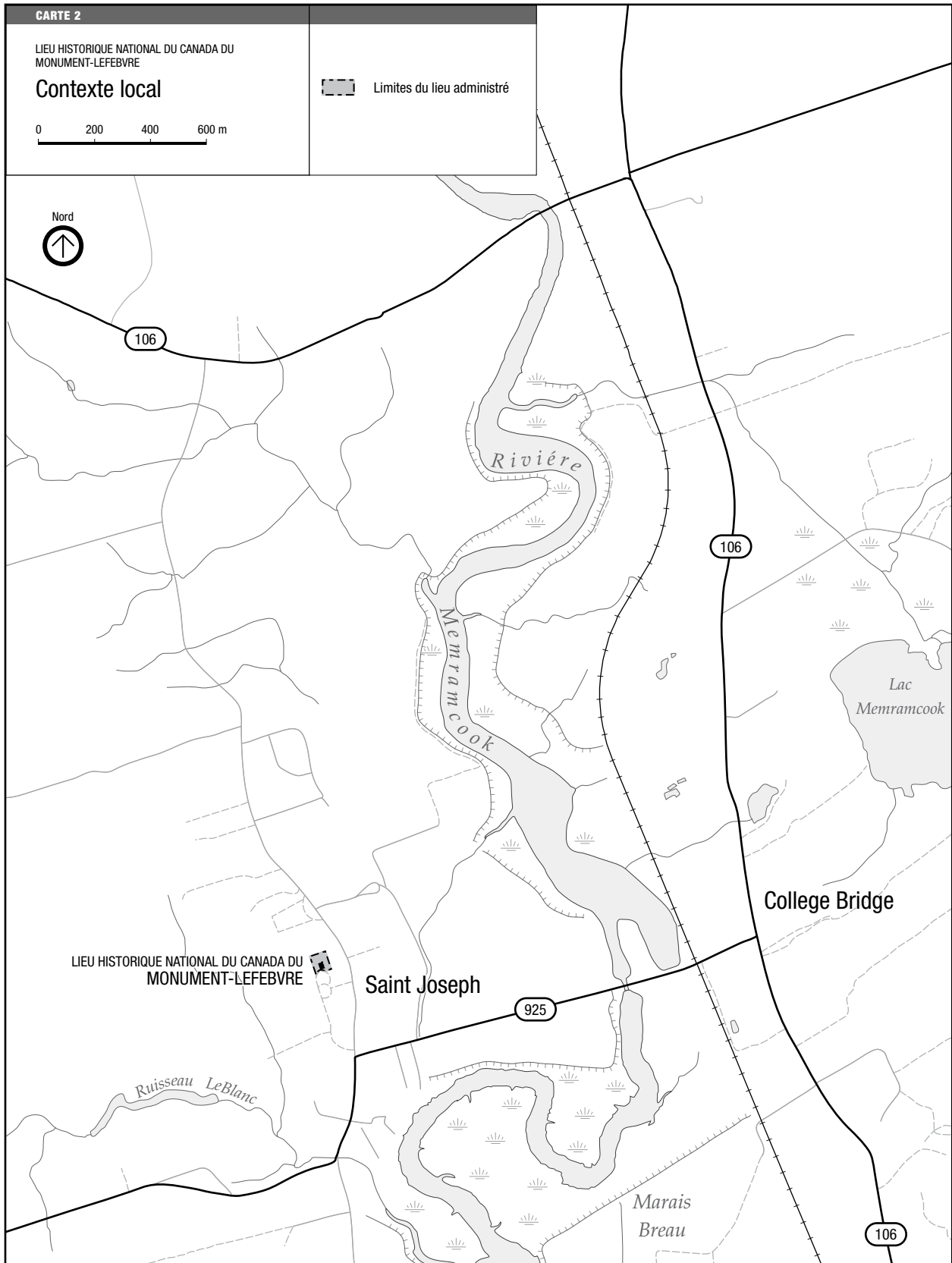
Le LHNC du Monument-Lefebvre a été classé lieu historique national en 1994 à l'occasion d'une cérémonie spéciale organisée dans le cadre du premier Congrès mondial acadien. Le bâtiment et le terrain immédiat (3 768 m<sup>2</sup>) appartiennent à Parcs Canada qui en assure également l'entretien. Parcs Canada n'a pas de personnel sur place.

La gestion de la boutique, l'organisation d'activités culturelles, la promotion et la coordination de l'utilisation de la salle de spectacle sont confiées à contrat à une tierce partie, la Société du Monument-Lefebvre.

Le LHNC du Monument-Lefebvre s'inscrit dans une offre de produits touristiques régionaux qui comprend le Centre de villégiature et d'apprentissage de la Vallée de Memramcook, la Chapelle de Beaumont, l'économusée de la pomiculture, le musée de la Vallée de Memramcook et le village de Memramcook lui-même.

Le LHNC du Monument-Lefebvre attire en grande majorité des petits groupes de visiteurs du Québec et des Maritimes. Les dernières années ont vu décliner le nombre de visiteurs passant d'environ 4 200 visiteurs en 2 000 à 2 400 visiteurs en 2004 et 3 700 en 2008. Ceci reflète la situation du tourisme au Nouveau-Brunswick et de la région de l'Atlantique en général.





### 1.3 HISTOIRE DE LA RÉGION

La vallée de Memramcook, où se dresse aujourd'hui le Monument-Lefebvre, fait partie de l'ancien territoire des Mi'kmaq depuis bien avant les premiers témoignages écrits. La vallée est située sur le territoire autrefois appelé par les Mi'kmaq « Siknikt », un district qui correspondait essentiellement à la région de l'isthme de Chignectou. C'est un des sept districts de l'ancien territoire mi'kmaq qui couvrait les provinces Maritimes et la région de Gaspé, au Québec. Les archéologues ont découvert des artefacts vieux de plus de 4 000 ans dans la région de l'isthme de Chignectou. L'augmentation du niveau de la mer est probablement la raison principale pour laquelle des objets de cette époque n'ont pas encore été mis au jour dans la vallée de Memramcook. La rivière et les sentiers de la vallée étaient des routes de transport pour les Mi'kmaq qui leur permettaient de se déplacer aisément durant leurs migrations saisonnières. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) a désigné un portage qui traverse la vallée de Memramcook pour son importance historique nationale. (La plaque est située à Dorchester, au Nouveau-Brunswick.)

Les premiers établissements européens de la vallée de Memramcook ont vu le jour lorsque des colons acadiens vinrent s'établir dans les années 1670. Ils demeurèrent pendant de nombreuses générations jusqu'au moment de la Déportation (1755-1762). La paroisse religieuse de Memramcook est la plus vieille de la nouvelle Acadie.

Il s'agit de l'une des rares régions où les Acadiens déportés purent revenir s'établir à compter du milieu des années 1760. À Memramcook, les Acadiens ont formé à nouveau une communauté, et ils ont ensuite fondé plusieurs autres collectivités acadiennes ailleurs au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

De la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, la vallée de Memramcook s'affirme comme le berceau naturel de la nouvelle Acadie. L'inauguration du Collège Saint-Joseph à Memramcook en 1864 fut une première étape marquante. En 1880, Mère Léonie et Père Lefebvre fondèrent l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte Famille, sur

une propriété adjacente. La même année, lors d'un grand rassemblement à Québec, les francophones venus de partout en Amérique du Nord se rencontrèrent pour discuter de questions d'intérêt commun. Les délégués acadiens décidèrent que dorénavant, les Acadiens allaient organiser leur propre rassemblement national dans un avenir rapproché pour définir leurs priorités pour l'avenir. L'endroit retenu pour ce rassemblement fut Memramcook. Ainsi, en 1881, le premier congrès national acadien s'est déroulé à cet endroit. Les délégués acadiens choisirent une date pour la fête nationale et la Vierge Marie comme patronne (Fête de l'Assomption, le 15 août). Ils créèrent également une nouvelle organisation nommée la Société Nationale de l'Assomption ancêtre de l'organisation actuelle, la Société nationale de l'Acadie, pour représenter leurs intérêts. L'inauguration du Monument-Lefebvre en 1897 est un autre signe du rôle central joué par la vallée de Memramcook dans la vie intellectuelle et culturelle des Acadiens.

Le succès remporté par la première convention nationale de 1881 à Memramcook établit des fondations solides permettant la tenue d'autres conventions ailleurs dans les provinces Maritimes. La deuxième s'est déroulée à Miscouche, à l'Île-du-Prince-Édouard, en 1884, la troisième en Nouvelle-Écosse en 1890, et ainsi de suite. En 1957, la douzième convention a été organisée de nouveau à Memramcook.

### 1.4 LE RÉSEAU DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Le LHNC du Monument-Lefebvre s'inscrit dans un vaste programme de commémoration qui vise à mettre en valeur les lieux, les personnes et les événements d'importance historique nationale. Ces commémorations découlent de la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), une commission consultative sans lien de dépendance avec le ministre responsable de Parcs Canada. Des quelque 900 lieux historiques nationaux répartis à travers le pays qui forment le réseau des lieux historiques nationaux, Parcs Canada en administre plus de 167 et collabore à la mise en valeur de plusieurs autres



dans le cadre d'ententes de partage des coûts. Les autres lieux constituent la « famille » des lieux historiques nationaux, dont les propriétaires et gardiens sont les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales, des entreprises et des particuliers.

Chaque lieu historique a été le témoin d'événements qui ont contribué de manière marquante à façonner l'histoire du Canada. Collectivement, les lieux historiques nationaux incarnent une histoire humaine vieille de plusieurs milliers d'années et exploitent une riche diversité de thèmes, depuis la politique jusqu'à la culture, en passant par l'économie, la vie intellectuelle et la vie sociale. Les lieux historiques nationaux traduisent l'esprit et recèlent les vestiges matériels de notre passé commun et offrent aux Canadiens et aux visiteurs des occasions de découvrir cette histoire. Les lieux historiques sont de puissants symboles de notre identité, un héritage légué à toute la population canadienne et reconnu par une loi du Parlement.

### **1.5 CADRE LÉGISLATIF ET POLITIQUE ENTOURANT LA PLANIFICATION DE LA GESTION**

Le but ultime de ce plan directeur pour le LHNC du Monument-Lefebvre est de fournir une orientation de gestion qui suivra le mandat de Parcs Canada d'une façon intégrée en abordant les trois éléments fondamentaux du mandat, à savoir la protection, l'expérience du visiteur et l'éducation. Les lieux historiques nationaux du Canada sont assujettis à des lois fédérales et les activités de planification, de gestion et d'exploitation qui y ont cours sont régies par des politiques de Parcs Canada. Le cadre législatif et politique décrit ci-dessous vaut pour l'ensemble des lieux historiques nationaux qui relèvent de Parcs Canada, et c'est dans ce contexte que le présent plan directeur a été élaboré.

Parcs Canada est conscient que les Premières nations du Nouveau-Brunswick revendiquent des droits ancestraux dans l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick. L'Agence s'engage à entreprendre des discussions avec les Mi'kmaq et les Walostokyik relativement à ses politiques en matière de protection et de mise en valeur des droits et des traditions autochtones.

Parcs Canada a une politique visant l'accès des peuples autochtones aux terres appartenant à l'Agence et administrées par elle. Cependant, la politique pourrait ne pas s'appliquer à tous les lieux historiques nationaux qui, pour la plupart, n'appartiennent pas à l'Agence Parcs Canada ni ne sont administrés par elle.

#### ***Loi sur les lieux et monument historiques***

La *Loi sur les lieux et monuments historiques* confère au ministre responsable le mandat de désigner des « lieux historiques ». La désignation se fait habituellement suivant une recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, le conseil consultatif créé en vertu de la loi et composé de membres représentant chaque province et territoire. C'est dans le cadre de la *Loi sur les lieux et monuments historiques* que le Monument-Lefebvre est devenu officiellement un lieu historique national du Canada, par suite d'une recommandation formulée par la Commission en 1994.

#### ***Loi sur l'Agence Parcs Canada***

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), Parcs Canada est chargé d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux. Cette loi donne également à l'Agence le mandat de rédiger un plan directeur pour chaque lieu historique national placé sous sa responsabilité. Celui-ci sert à assurer la livraison intégrée des trois éléments fondamentaux du mandat de Parcs Canada : la protection, l'expérience du visiteur et l'éducation. Ce document, fruit d'une réflexion pluridisciplinaire et d'une consultation publique, est ensuite déposé au Parlement et fait l'objet d'un examen tous les cinq ans.

Ce plan directeur a été élaboré en fonction du *Guide de planification pour l'élaboration des plans directeurs* (2000) et en conformité avec les politiques inscrites dans les *Principes directeurs et politiques de gestion* (1994) de Parcs Canada. Le plan directeur du LHNC du Monument-Lefebvre est visé par deux politiques en particulier : la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

*Politique sur les lieux historiques nationaux*

La *Politique sur les lieux historiques nationaux* énonce les objectifs du programme national de commémoration, fournit des lignes directrices à suivre pour l'évaluation du programme à l'aide de notions comme l'intégrité commémorative, et précise les rôles et les responsabilités pour la reconnaissance, la désignation, et la commémoration des lieux, personnes et événements d'importance nationale.

Voici les objectifs du gouvernement du Canada en ce qui a trait aux lieux historiques nationaux :

- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;
- Assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;
- Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.



## 2.0 Vision

Dans l'avenir, le lieu historique national du Canada du Monument-Lefebvre sera reconnu comme la pierre angulaire et le symbole vivant de la renaissance acadienne. Ce sera un lieu d'épanouissement artistique pour la communauté acadienne et la collectivité locale, et un lieu d'inspiration et de rayonnement de la culture acadienne. Les visiteurs seront émus par l'authenticité du lieu historique et par la vitalité des Acadiens.

La communauté acadienne locale continuera d'être au cœur de l'exploitation, de la valorisation et du rayonnement du LHNC du Monument-Lefebvre. Les visiteurs et la population locale voudront revenir au lieu historique de façon régulière. La fierté et le sentiment d'appartenance engendrés par cette participation directe feront des résidents de la vallée de Memramcook les ambassadeurs du lieu historique.

Le lieu historique national continuera de travailler de concert avec ses partenaires, en particulier le Centre de villégiature et d'apprentissage de Memramcook, à l'enrichissement de l'offre touristique locale.

L'intégrité commémorative du lieu historique sera préservée. Le LHNC du Monument-Lefebvre aura retrouvé en grande partie son paysage culturel. Des occasions seront offertes aux visiteurs et au grand public de découvrir le lieu et de comprendre que le Monument-Lefebvre a été construit en hommage au père Camille Lefebvre, qu'il occupe une place spéciale dans le cœur et l'esprit du peuple acadien, et que le lieu historique fait partie d'un réseau de lieux historiques nationaux.

Le LHNC du Monument-Lefebvre racontera l'histoire de cette renaissance d'une façon retinerte et émouvante, tout en favorisant un sentiment de fierté chez les Acadiens quant à leur patrimoine et leur identité canadienne.

Le LHNC du Monument-Lefebvre livrera le mandat de Parcs Canada d'une façon intégrée en abordant les trois éléments fondamentaux du mandat : la protection, l'expérience du visiteur et l'éducation.



### 3.0 Orientation stratégique pour le lieu historique

Parcs Canada a créé un nouveau cadre directeur du rendement et harmonisé les structures organisationnelles pour mieux correspondre au visage changeant du Canada et pour renforcer la pertinence et les liens auprès des Canadiens. Des concepts fondamentaux, tels que la création de liens personnels forts avec les Canadiens au moyen des services personnalisés, de la diffusion externe, de la participation des groupes d'intérêt et des partenaires et de la livraison intégrée du mandat de Parcs Canada, ne sont pas reflétés pleinement dans ce plan directeur parce que ce sont des concepts récents qui correspondent à nos attentes actuelles en termes de rendement. Les priorités pour ce plan directeur ne correspondent pas tout à fait à l'orientation générale actuelle et le plan a été rédigé avant que les attentes soient mises à notre disposition.

La livraison intégrée des trois éléments fondamentaux (la protection, l'expérience du visiteur et l'éducation) du mandat de Parcs Canada peut être très complexe. La gestion prévisionnelle intégrée exige que les solutions pour tous les aspects du mandat soient mises en œuvre simultanément de sorte que les améliorations à chaque aspect se renforcent mutuellement. L'intégration implique un examen global des problèmes. Autrement dit, la planification pour l'expérience du visiteur comprend aussi la planification pour la protection; la prise de décisions au sujet de la protection comprend la prise en considération des actions relatives à l'expérience du visiteur et de l'éducation.

#### 3.1 PROTECTION DES RESSOURCES CULTURELLES

Les ressources culturelles du Monument-Lefebvre incluent le bâtiment, le paysage culturel et des objets historiques.

##### *Bâtiment*

Construit en 1896-1897, le Monument-Lefebvre est un bâtiment à deux étages, avec une superficie de 452 m<sup>2</sup> (voir CARTE 3). Le rez-de-chaussée abrite l'exposition sur l'odyssée acadienne, une salle de lecture, un centre d'information touristique et une boutique. L'étage renferme une salle de spectacle dotée d'une acoustique hors pair. Il s'agit du théâtre original qui était utilisé à l'époque où le bâtiment était encore un établissement d'enseignement. Il y a des toilettes au sous-sol.

Le Monument-Lefebvre est en très bon état. Il n'y a aucune trace de détérioration physique à l'extérieur du bâtiment. Des travaux majeurs de stabilisation des fondations ont été effectués en 1996 et la maçonnerie a été retouchée en 2002. Le toit en bardeaux d'asphalte est en bonne condition. Il est à noter qu'après des périodes de très grand vent, certains bardeaux peuvent avoir besoin d'être remplacés. Ceci fait partie de l'entretien régulier du bâtiment.

L'intérieur du bâtiment est généralement en bon état, plusieurs travaux de rénovation ayant été faits depuis 1989. La plomberie et le système électrique ont moins de 20 ans. Le système de chauffage à l'eau chaude a été remplacé par des plinthes électriques en 1989. Le plâtre des murs du théâtre montre des signes d'effritement et de fissures, mais il n'y a aucune indication d'infiltration d'eau. Lors de pluies intenses et de forts vents, de l'eau parvenait à s'infiltrer dans le plafond, mais des travaux ont été effectués pour corriger la situation.

Le problème principal du bâtiment est lié à l'apport d'air frais. Outre l'inconfort dû à la chaleur excessive, ce problème cause une situation de dépressurisation à l'intérieur du bâtiment qui permet l'infiltration d'air dans les cavités et facilite l'accumulation d'eau et de glace à la surface des murs en maçonnerie. L'installation d'un système de climatisation n'est pas envisagée à cause de potentiels effets nuisibles sur le bâtiment.

#### *Paysage culturel et éléments paysagers*

Le bâtiment du Monument-Lefebvre est situé sur un terrain de 3 768 m<sup>2</sup>, administré par Parcs Canada. Il est entouré de terrains appartenant au Centre de villégiature et d'apprentissage de Memramcook.

L'éclairage et la signalisation ont besoin de travaux de modernisation.

La valeur historique du LHNC du Monument-Lefebvre réside également dans le cadre paysager des terrains appartenant à l'Institut qui inclut l'ancienne allée bordée d'arbres menant à l'entrée principale du bâtiment ainsi que les vues qui s'offrent sur la vallée de Memramcook depuis le Monument-Lefebvre. Cependant plusieurs changements apportés au cours du temps compromettent sa valeur historique et l'intégrité commémorative du LHNC du Monument-Lefebvre. Plusieurs arbres de l'ancienne allée ont été coupés ou sont morts. Les visiteurs n'arrivent plus au lieu par la route principale, ce qui nie le rôle de l'allée comme porte d'entrée au lieu. Le concept original du lieu est affaibli par la présence de nouvelles routes d'accès au lieu historique, d'un grand terrain de stationnement à l'arrière du bâtiment, de nouveaux sentiers, et de conifères plantés sans respecter le plan original.

#### *Objets*

Il y a peu d'objets associés aux motifs de la désignation du LHNC du Monument-Lefebvre.

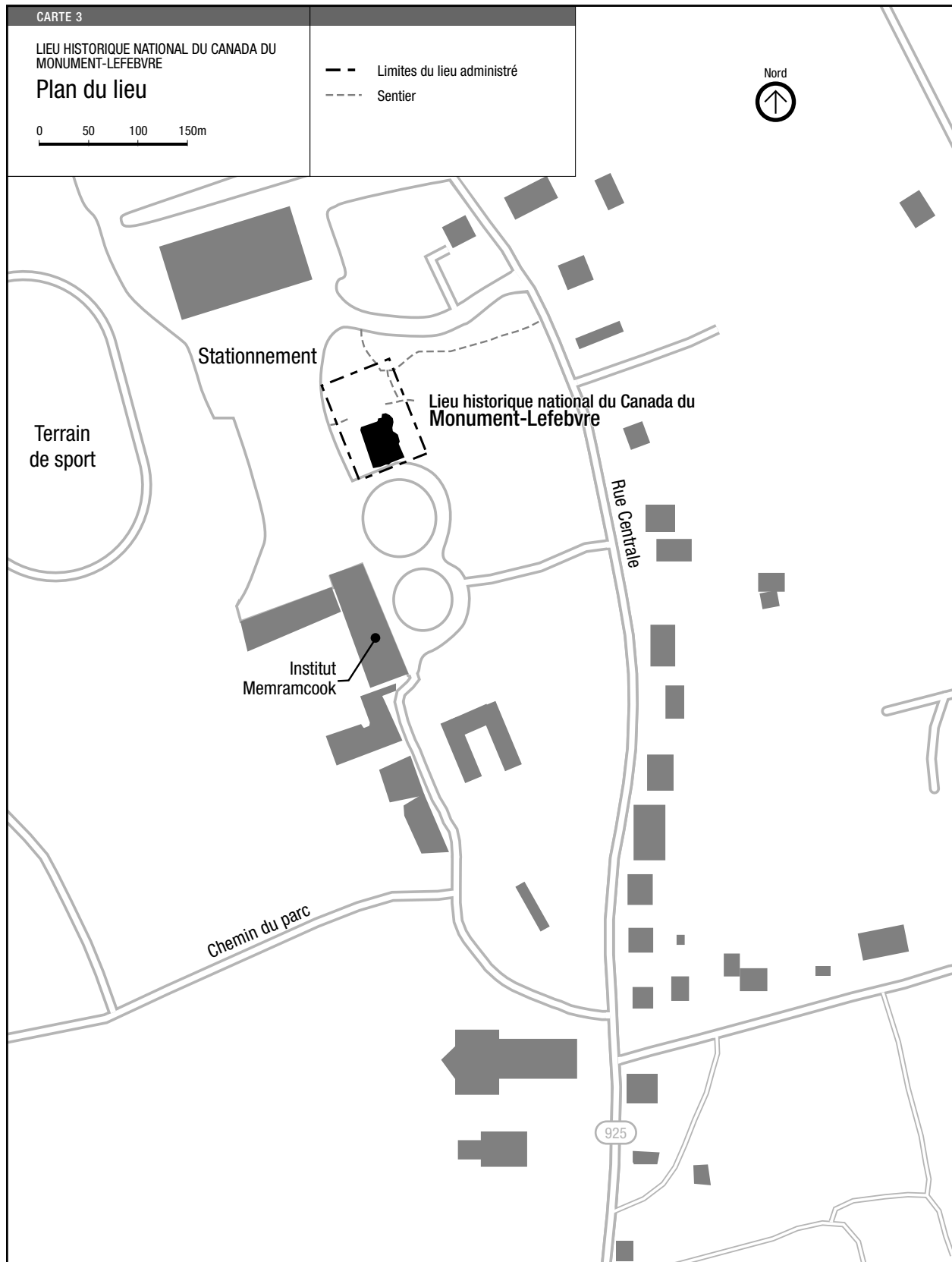
Les ressources « meubles » de niveau I comprennent la capsule-mémorial toujours encastrée dans la pierre angulaire du bâtiment pour commémorer les célébrations associées à la construction du bâtiment. D'autres ressources de niveau I ont été intégrées à la collection de manuscrits du lieu historique

national du Canada du Fort Beauséjour–Fort-Cumberland, notamment des diplômes originaux du Collège Saint-Joseph.

Il y a quelques autres objets qui ne sont pas liés aux motifs de la désignation du Monument-Lefebvre. Ces ressources de niveau II comprennent les vestiges et les artefacts non identifiés et non exhumés qui se trouvent sous la propriété du lieu historique, et les deux plaques de la CLMHC qui commémorent l'odyssée acadienne et le Monument-Lefebvre. De plus, des œuvres originales d'artistes acadiens obtenues par le lieu historique sont des ressources de niveau II en raison de leur caractère unique, de leurs qualités esthétiques et de leurs liens avec la localité ou la région.

#### **Objectifs pour la protection des ressources culturelles**

- Protéger le bâtiment du Monument-Lefebvre, une ressource culturelle qui revêt une importance historique nationale, de toute menace d'origine humaine ou naturelle conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada*.
- Rétablir et protéger la valeur historique du paysage culturel entourant le LHNC du Monument-Lefebvre, une ressource culturelle qui revêt une importance historique nationale, conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada* afin de maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative du LHNC du Monument-Lefebvre.
- Conserver les objets associés au LHNC du Monument-Lefebvre, y compris les ressources culturelles qui revêtent une importance historique nationale et les autres ressources, et les utiliser pour communiquer l'importance historique du Monument-Lefebvre, conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada*.





### Orientation de gestion

Pour atteindre les objectifs désirés, Parcs Canada s'engage à :

- Évaluer l'intégrité commémorative du lieu en préparation du prochain plan directeur.
- Gérer le lieu administré du Monument-Lefebvre en respectant le cadre historique et thématique dans lequel il s'inscrit.
- Maintenir le programme d'entretien pour le bâtiment du Monument-Lefebvre, y compris le terrain administré par Parcs Canada.
- Surveiller de manière régulière la condition du toit et effectuer les réparations nécessaires rapidement.
- Installer un système de ventilation lorsque les ressources seront disponibles.
- Travailler avec des partenaires clés (le Centre de villégiature et d'apprentissage de la vallée de Memramcook et le Village de Memramcook) pour développer, identifier du financement et mettre en œuvre un plan d'aménagement paysager pour les terrains qui entourent le Monument-Lefebvre, comprenant la portion de terrain administrée par Parcs Canada et les terrains appartenant au Centre de villégiature et d'apprentissage de Memramcook.
- Préparer et maintenir un inventaire détaillé des objets associés au Monument-Lefebvre, y compris ceux qui sont présentement hors site.
- Consulter des spécialistes en conservation lorsque des décisions concernant les objets historiques sont requises.
- Effectuer un suivi de l'état de conservation des objets qui sont exposés au LHNC du Monument-Lefebvre afin d'assurer l'intégrité commémorative de ces derniers.
- Faire en sorte que la collection des objets associés au Monument-Lefebvre soit accessible à des fins d'exposition et de recherche.
- Dans la mesure du possible, exposer au Monument-Lefebvre des objets associés au lieu historique prêtés par d'autres institutions.
- Dans l'éventualité où des activités de recherche futures mettraient au jour de nouvelles informations à propos de l'histoire des Autochtones, partager les résultats de cette recherche avec les Mi'kmaq et les Walostokyik.

### 3.2 Expérience du visiteur

D'après les données statistiques recueillies par Parcs Canada de 2000-2001 à 2004-2005, le LHNC du Monument-Lefebvre figure parmi les lieux historiques nationaux les moins visités des provinces de l'Atlantique.

Il y a trois catégories de visiteurs au Monument-Lefebvre : les touristes, les groupes scolaires qui visitent l'exposition, et les gens locaux qui fréquentent le théâtre ou le jardin pour profiter des événements culturels qui y sont présentés.

Le nombre de visiteurs au LHNC du Monument-Lefebvre par année est d'environ 2 000 touristes à l'exposition; entre 400 et 500 élèves; et environ 3 000 spectateurs au théâtre et sur les terrains à l'extérieur. D'après les statistiques recueillies, le nombre de visiteurs au Monument-Lefebvre, entre mai et octobre, est à la baisse. De 2003-2004 à 2004-2005, l'affluence (soit le nombre de personnes qui ont visité l'exposition) a baissé de 13 %. Le Monument-Lefebvre a la capacité de recevoir plus de visiteurs, surtout à l'exposition.

Le centre d'information touristique aménagé au rez-de-chaussée du bâtiment accroît la visibilité du lieu historique et contribue à y attirer des visiteurs. Le stationnement a été réaménagé en 1990 pour permettre un meilleur accès au lieu.

Le problème principal du bâtiment est lié à l'apport d'air frais. La température à l'intérieur du théâtre en été est très élevée et la chaleur inconfortable les visiteurs et spectateurs. Le système de ventilation est en cours de réévaluation pour répondre de façon plus efficace aux besoins de confort des visiteurs.

À l'heure actuelle, le lieu historique national du Monument-Lefebvre est fermé en soirée, sauf lorsqu'une activité spéciale a lieu à la salle de spectacle. Le cas échéant, seul l'étage est ouvert au public.

### *Signalisation*

Selon les commentaires reçus au LHNC du Monument-Lefebvre, beaucoup de visiteurs ont de la difficulté à trouver le lieu historique. La signalisation routière n'est pas adéquate et les visiteurs ont parfois du mal à trouver le lieu. De plus, d'autres commentaires indiquent que certains visiteurs arrivent au Monument-Lefebvre pensant que la statue du père Lefebvre à l'extérieur du bâtiment est le monument au Père Lefebvre, sans remarquer le lieu historique lui-même. Il faudra donc faire en sorte que les gens puissent se rendre au lieu facilement et qu'il n'y ait pas de confusion entre le Monument-Lefebvre et la statue du Père Lefebvre. Sur le lieu administré, l'éclairage et la signalisation sur place ont besoin d'attention.

### *Programmation*

La programmation quotidienne au LHNC du Monument-Lefebvre comprend l'exposition sur place et des visites guidées du lieu.

Des commentaires reçus pendant l'été 2005 suggèrent que les visiteurs aimeraient avoir une programmation avec plus d'interaction personnelle et plus vivante.

Plusieurs activités spéciales ont lieu au Monument-Lefebvre tout au long de l'année. Citons à titre d'exemples la Fête de la musique en Acadie, qui se déroule en juin au théâtre en plein air, de même que les célébrations de la Fête du Nouveau-Brunswick et de la Fête du Canada, qui ont lieu à l'intérieur du bâtiment et sur les terrains. Tout au long de l'été, les *Causeuses du mardi* sont présentées dans la salle de spectacle, tandis que la série de concerts *Les 3 jeudis* a lieu au théâtre en plein air. Les manifestations culturelles et les activités spéciales dynamisent le lieu historique tout en rendant hommage à la culture acadienne dans un cadre authentique. C'est grâce aux partenaires que les activités spéciales sont organisées et voient le jour.

### *Apprentissage sur place*

L'histoire de l'Odyssée acadienne est racontée au moyen de l'exposition en place et les visites guidées du lieu. L'exposition du Monument-Lefebvre permet de découvrir comment le trajet du peuple acadien a transformé la tragédie de la Déportation et

de l'exil en une renaissance pleine d'espoir, ainsi que de comprendre le rôle clé que le père Lefebvre a joué dans cette renaissance acadienne.

D'après le sondage réalisé en 2000, plus de 90 % des visiteurs de l'exposition du Monument-Lefebvre étaient satisfaits de leur visite au lieu historique. Le sondage a aussi confirmé que les messages du lieu sont transmis de façon efficace.

L'exposition sur l'odyssée acadienne a été inaugurée au lieu historique en 1999. Même s'il s'agit d'une exposition très appréciée, il faudrait l'actualiser pour qu'elle conserve toute sa pertinence et incite les visiteurs à revenir régulièrement. Il est important que l'offre de service personnalisée au lieu historique réponde aux attentes et aux intérêts des visiteurs. Le film actuellement présenté, *Acadie Liberté*, est considéré trop long et inapproprié du point de vue thématique.

Il y a actuellement entre 400 et 500 élèves qui visitent le LHNC du Monument-Lefebvre chaque année. L'histoire acadienne fait partie du programme de la cinquième année au Nouveau-Brunswick. Une visite à l'exposition du Monument-Lefebvre est un moyen de mettre en contexte le cours de l'histoire acadienne.

En 2005, environ 3 000 personnes ont participé à des événements culturels dans le théâtre et sur les terrains à l'extérieur du Monument-Lefebvre. Les gens de la communauté viennent au Monument-Lefebvre pour profiter des événements qui y sont présentés, tels que les *Causeuses du mardi*, les pièces de théâtre, les concerts, et divers événements spéciaux et rassemblements. Le Monument-Lefebvre est reconnu comme le centre culturel de la vallée de Memramcook.

### *Promotion*

Le lieu historique national du Monument-Lefebvre n'est pas connu des touristes hors région, et n'est pas une destination en soi. Parcs Canada fait la promotion du lieu dans son guide touristique du Nouveau-Brunswick et la Société du Monument-Lefebvre place des encarts publicitaires dans des publications touristiques locales. Cependant, ces activités de promotion n'ont pas eu les résultats escomptés.

### Objectifs pour l'expérience du visiteur

- Fournir des expériences qui répondent aux intérêts et aux attentes des visiteurs au Monument-Lefebvre.
- Assurer la diffusion de façon intéressante des messages d'importance nationale du Monument-Lefebvre, ainsi que les autres messages liés au lieu, aux visiteurs (ceux qui visitent l'exposition, le théâtre et les terrains).
- Soutenir une programmation culturelle dans le théâtre du Monument-Lefebvre.
- Assurer le confort et la sécurité des visiteurs lorsqu'ils profitent du Monument-Lefebvre.
- Rehausser le profil du Monument-Lefebvre et assurer que le lieu historique soit bien intégré dans l'offre touristique régionale et acadienne.

### Orientation de gestion

Pour atteindre les objectifs désirés, Parcs Canada s'engage à :

- Évaluer le profil, les attentes, les besoins, et le niveau de satisfaction des visiteurs et adapter l'offre de service personnalisée pour répondre aux attentes et aux besoins changeants des visiteurs.
- Réviser la signalisation routière et sur place au LHNC du Monument-Lefebvre et apporter les améliorations nécessaires.
- Explorer la possibilité d'intégrer des panneaux d'interprétation à l'aménagement paysager du lieu.
- Mettre à jour l'exposition par des moyens personnels et interactifs pour relater les événements récents de la communauté acadienne.
- Collaborer avec les Mi'kmaq et les Walostokyik afin de veiller à ce que toute l'information historique pertinente au sujet de ces deux peuples autochtones soit adéquatement présentée au LHNC du Monument-Lefebvre puisqu'elle est liée aux valeurs historiques de ce lieu. S'il y a des lacunes, Parcs Canada demandera l'aide des Mi'kmaq et des Walostokyik afin de combler ces lacunes.
- La prochaine évaluation du concept d'expérience du visiteur pour le lieu devra prévoir une section sur les relations

historiques et actuelles entre les Acadiens de Memramcook et les Mi'kmaq et les Walostokyik.

- Réviser et mettre à jour régulièrement le site Internet du LHNC du Monument-Lefebvre pour qu'il serve d'outil pour planifier ou compléter une visite au lieu.
- Évaluer les intérêts des spectateurs au théâtre et ceux des personnes qui assistent aux événements spéciaux et explorer les moyens de développer une offre de service personnalisée, pertinente et significative qui les incitent à revenir.
- Installer un système de ventilation dans le théâtre du Monument-Lefebvre lorsque les ressources seront disponibles.
- Examiner la possibilité de créer un espace polyvalent au rez-de-chaussée afin de soutenir et d'accroître la programmation culturelle au lieu historique.
- Développer et mettre en œuvre un plan de marketing pour le LHNC du Monument-Lefebvre.
- Continuer de développer des liens et des partenariats avec divers organismes régionaux et touristiques afin de créer et renforcer les réseaux efficaces de promotion.
- Explorer la possibilité d'inclure une visite au LHNC du Monument-Lefebvre à l'itinéraire des autocars de tourisme.

### 3.3 PARTICIPATION DES GROUPES D'INTÉRÊT ET DES PARTENAIRES ET DIFFUSION EXTERNE

Le Monument-Lefebvre est un lieu historique qui non seulement raconte la renaissance acadienne mais qui la fait vivre. Cette expérience privilégiée est possible grâce aux nombreux partenariats établis avec différentes organisations passionnées et dévouées.

À titre d'association coopérante, la Société du Monument-Lefebvre (SML) a le mandat de gérer la boutique et d'organiser des événements culturels dans le théâtre situé à l'étage de l'édifice, et de promouvoir et coordonner l'utilisation de la salle de spectacle. Sous la bannière de la SML, on y présente toute l'année une variété d'événements, de concerts de musique classique et populaire, de théâtre, et de soirées sociales.

Pour la programmation dans le théâtre et dans le jardin du Monument-Lefebvre, les partenaires sont la Société du Monument-Lefebvre, le Village de Memramcook, la Société culturelle de la Vallée de Memramcook, le Club d'âge d'or, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) et la Société Nationale de l'Acadie (SNA).

Parcs Canada s'occupe principalement de l'entretien de l'édifice et du terrain, et de la promotion du lieu à l'échelle nationale. L'Agence participera également au partenariat établi pour restaurer le paysage entourant le Monument Lefebvre.

Parcs Canada reconnaît et apprécie la contribution importante des bénévoles et encourage l'association coopérante à poursuivre cette tradition. Parcs Canada est toujours prêt à considérer des propositions de programmes et d'activités tant que ceux-ci contribuent à maintenir l'intégrité commémorative du lieu et à améliorer l'expérience des visiteurs sans doubler les services déjà offerts.

Le Monument-Lefebvre possède un site Internet qui a été mis à jour en 2003-2004. Le site Internet est présentement le moyen principal de diffusion des messages commémoratifs du Monument-Lefebvre hors site.

Des dépliants de Parcs Canada, tel que Cap sur l'Acadie, donnent des renseignements sur le Monument-Lefebvre au public qui visite les lieux historiques nationaux des provinces maritimes qui ont une thématique acadienne.

#### **Objectifs pour les groupes d'intérêt, les partenaires et la diffusion externe**

- Préserver et consolider son réseau de partenaires actuels qui permet, entre autres, de promouvoir l'utilisation du lieu pour des activités culturelles acadiennes.
- Créer des partenariats avec de nouveaux organismes dans le but d'accroître la fréquentation du lieu et d'enrichir l'expérience du visiteur.
- Par le biais des activités de diffusion externe, fournir des occasions à tous les Canadiens et toutes les Canadiennes de connaître l'importance historique nationale du Monument-Lefebvre.

#### **Orientation de gestion**

Pour atteindre les objectifs désirés, Parcs Canada s'engage à :

- Développer par l'intermédiaire de partenariats, des activités de mise en valeur interactives et artistiques variées afin d'augmenter l'attrait du lieu et prendre les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre.
- Par l'entremise de partenariats et avec l'appui financier d'un tiers, assurer un minimum d'infrastructure et d'équipement dans le théâtre du Monument-Lefebvre afin de soutenir la programmation culturelle.
- Examiner la possibilité de créer et/ou de renforcer les liens entre tous les lieux historiques acadiens et leurs histoires respectives.
- Favoriser la participation d'une association coopérante à la gestion de la boutique et à une offre de service complémentaire.
- Continuer à favoriser une approche de collaboration pour la mise en valeur du lieu.
- Organiser une rencontre annuelle avec les partenaires pour faire rapport sur les activités liées au plan directeur et pour coordonner les projets à venir.
- Considérer les propositions pour améliorer l'intégrité commémorative du lieu et/ou pour enrichir l'expérience du visiteur de manière rentable et sans doubler les services présentement offerts.
- Dans le cadre de son mandat, Parcs Canada travaillera avec les Mi'kmaq et les Walostokyik et les communautés acadiennes dans le but de renforcer le lien historique entre les deux.
- Favoriser la création et participer à un comité mis sur pied pour favoriser le développement d'une vision stratégique pour l'ensemble des activités patrimoniales et touristiques de la vallée de Memramcook.
- Réviser et mettre à jour régulièrement le site Internet du LHNC du Monument-Lefebvre pour qu'il serve d'outil pour offrir aux Canadiens et autres personnes intéressées l'expérience virtuelle du lieu.
- En collaboration avec le district scolaire, travailler pour intégrer la visite du

Monument-Lefebvre dans le programme d'histoire.

- Développer une trousse éducative pour compléter la visite au Monument-Lefebvre afin que les messages de commémoration soient transmis aux élèves de façon pertinente, surtout à ceux et celles de la cinquième année au Nouveau-Brunswick.

### 3.4 Opérations et administration

En tant que propriétaire du LHNC du Monument-Lefebvre, l'Agence Parcs Canada est responsable de la préservation et des travaux majeurs d'entretien du lieu. Parcs Canada n'a pas de personnel sur place.

Les services à la clientèle, les activités de mise en valeur et l'entretien ménager du lieu sont confiés sous contrat à un organisme local. À l'exception de l'année 2004, où l'exploitation du lieu a été assurée par le Centre de villégiature et d'apprentissage de Memramcook, situé juste à côté du Monument-Lefebvre, le contrat d'exploitation du lieu a été depuis plusieurs années sous la responsabilité de la Société du Monument Lefebvre (SML), organisme sans but lucratif voué à la sauvegarde du LHNC du Monument-Lefebvre.

Dans sa recommandation de désignation, la CLMHC a aussi encouragé Parcs Canada à promouvoir l'utilisation de la salle de spectacle pour des activités culturelles acadiennes et à travailler de concert avec la collectivité à des projets visant à améliorer l'exposition consacrée à l'Odyssée acadienne à l'intérieur de l'édifice. La SML a accepté alors certaines nouvelles responsabilités.

#### *Exploitation du lieu*

La communauté acadienne désire participer dans l'exploitation et la mise en valeur du Monument-Lefebvre.

Présentement, le contrat d'exploitation pour le lieu historique est octroyé sur une base annuelle, ce qui ne permet pas assez de temps pour le développement de partenariats ni pour la sollicitation des fonds nécessaires pour la réalisation des objectifs.

#### **Objectifs pour les opérations et l'administration**

- Développer le plein potentiel du lieu.
- Réinvestir les recettes dans les opérations et l'administration du lieu et moderniser l'équipement du théâtre.
- Étudier et mettre en place des moyens rentables de réduire la consommation d'énergie.

#### **Orientation de gestion**

Pour atteindre les objectifs désirés, Parcs Canada s'engage à :

- Favoriser l'octroi d'un contrat d'exploitation du LHNC du Monument-Lefebvre sur une base compétitive à un organisme sans but lucratif qui partage des valeurs compatibles avec le lieu pour des périodes d'au moins trois ans à la fois.
- Réinvestir les recettes produites qui seront récoltées dans le cadre de la location du théâtre directement dans l'entretien de l'équipement technique pour le son et l'éclairage.
- Explorer les possibilités de partenariats financiers pour moderniser l'équipement du théâtre.
- Faire une vérification de l'efficacité énergétique du bâtiment.
- Identifier et mettre en œuvre des moyens rentables de réduire la consommation d'énergie.

## 4.0 Évaluation des impacts et évaluation environnementale

Le plan directeur pour le lieu historique national du Canada du Monument-Lefebvre a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique tel que requis par la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. L'examen de l'orientation stratégique proposée et des actions précises proposées pour le lieu historique national du Canada du Monument-Lefebvre révèle que le plan directeur est conforme à la politique et aux lois fédérales qui régissent les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. Établie par le biais d'une vision stratégique, d'objectifs de gestion spécifiques et d'actions de gestion, l'orientation de gestion dans ce plan est centrée sur la protection, la mise en valeur et l'éducation pour les ressources culturelles associées au lieu et la création de partenariats. Les actions proposées sont modestes et permettent d'assurer la protection du bâtiment, l'amélioration de la commu-

nication des messages clés associés au lieu, l'amélioration de l'expérience du visiteur, et le renforcement des partenariats entre les gestionnaires du lieu et les partenaires clés.

La proposition de préparer et mettre en œuvre un plan de restauration du paysage culturel pourrait entraîner des impacts environnementaux négatifs. Cependant, on s'attend à ce que ces impacts puissent être mitigés une fois qu'ils seront examinés de près au cours des évaluations environnementales spécifiques exigées en vertu de la *Loi canadienne sur les évaluations environnementales (LCEE)* ou de la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*.

L'orientation stratégique et les actions de gestion décrites dans ce plan directeur contribueront à l'amélioration globale de l'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada du Monument-Lefebvre.



## 5.0 Stratégie de mise en œuvre

La mise en œuvre de ce plan directeur est la responsabilité du directeur de l'Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick.

Les mesures que propose ce plan directeur pour le LHNC du Monument-Lefebvre sont mises en œuvre au moyen du plan d'affaires viable de l'unité de gestion. Le plan d'affaires viable offre un cadre de travail sur cinq ans alors que le plan directeur est un guide stratégique qui porte sur une période de dix à quinze ans (révisé aux cinq ans). Le plan d'affaires viable détermine les mesures du plan directeur à réaliser dans les cinq prochaines années, le moment de leur mise en œuvre et leur coût. Toute modification aux prévisions quinquennales est reflétée dans la révision et la mise à jour du plan d'affaires viable.

La mise en œuvre des mesures proposées pour le LHNC du Monument Lefebvre dans ce plan directeur, une fois celles-ci approuvées, dépendra de la disponibilité des ressources financières.

Les mesures prioritaires sont présentées dans le tableau ci-dessous. L'accent a été mis sur les activités qui normalement se dérouleront dans les trois premières années suivant l'approbation du plan directeur, mais d'autres activités à réaliser pendant la durée de ce plan directeur sont également indiquées. Aucune priorité n'a été établie pour ce qui est des activités, à l'exception de la mention de la période générale où elles seront mises en œuvre. L'établissement des priorités sera affiné lors de la planification plus détaillée des activités.

Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan directeur seront communiqués au public par le biais du *Rapport annuel sur la mise en œuvre du plan directeur de Parcs Canada*. Le plan directeur fera également l'objet d'un examen périodique quinquennal et pourra être modifié pour refléter des réalités changeantes. Le public sera consulté dans le cas de changements importants.



### Protection des ressources culturelles

| Orientation de gestion   | Priorités pour les 5 premières années | Priorités pour les années subséquentes |
|--|---------------------------------------|--|
| Évaluer l'intégrité commémorative du lieu en préparation du prochain plan directeur.   | •                                     |  |
| Gérer le lieu administré du Monument-Lefebvre en respectant le cadre historique et thématique dans lequel il s'inscrit.  | •                                     | •                                      |
| Maintenir le programme d'entretien pour le bâtiment du Monument-Lefebvre, y compris le terrain administré par Parcs Canada.  | •                                     | •                                      |
| Surveiller de manière régulière la condition du toit et effectuer les réparations nécessaires rapidement.  | •                                     | •                                      |
| Installer un système de ventilation lorsque les ressources seront disponibles.   | •                                     |  |
| Travailler avec des partenaires clés (le Centre de villégiature et d'apprentissage de Memramcook et le Village de Memramcook) pour développer, identifier du financement et mettre en œuvre un plan d'aménagement paysager pour les terrains qui entourent le Monument-Lefebvre, comprenant la portion de terrain administrée par Parcs Canada et les terrains appartenant au Centre de villégiature et d'apprentissage de Memramcook. | •                                     |  |
| Préparer et maintenir un inventaire détaillé des objets associés au Monument-Lefebvre, y compris ceux qui sont présentement hors site.   | •                                     | •                                      |
| Consulter des spécialistes en conservation lorsque des décisions concernant les objets historiques sont requises.  | •                                     | •                                      |
| Effectuer un suivi de l'état de conservation des objets qui sont exposés au Monument-Lefebvre afin d'assurer l'intégrité commémorative de ces derniers.  | •                                     | •                                      |
| Faire en sorte que la collection des objets associés au Monument-Lefebvre soit accessible à des fins d'exposition et de recherche.   | •                                     | •                                      |
| Dans la mesure du possible, exposer au Monument-Lefebvre des objets prêtés au lieu historique par d'autres institutions.   | •                                     | •                                      |
| Dans l'éventualité où des activités de recherche futures mettraient au jour de nouvelles informations à propos de l'histoire des Autochtones, partager les résultats de cette recherche avec les Mi'kmaq et les Wolostokiyik.  | •                                     | •                                      |

#### Indicateurs pour la protection des ressources culturelles<sup>1</sup>

| Indicateur                | Objectif   |
|---------------------------|--|
| L'intégrité commémorative | L'intégrité commémorative est maintenue ou améliorée |

<sup>1</sup>L'évaluation de l'intégrité commémorative (IC) est l'outil qui définit les indicateurs spécifiques au lieu et les cibles à atteindre.

### Expérience du visiteur

| Orientation de gestion   | Priorités pour les 5 premières années | Priorités pour les années subséquentes |
|--|---------------------------------------|--|
| Évaluer le profil, les attentes, les besoins, et le niveau de satisfaction des visiteurs et adapter l'offre de service personnalisée pour répondre aux attentes et aux besoins changeants des visiteurs.   | •                                     |  |
| Réviser la signalisation routière et sur place au Monument-Lefebvre et apporter les améliorations nécessaires.   | •                                     |  |
| Explorer la possibilité d'intégrer des panneaux d'interprétation à l'aménagement paysager du lieu.   | •                                     | •                                      |
| Mettre à jour l'exposition par des moyens personnels et interactifs pour relater les événements récents de la communauté acadienne.  | •                                     | •                                      |
| Collaborer avec les Mi'kmaq et les Walostokyik afin de veiller à ce que toute l'information historique pertinente au sujet de ces deux peuples autochtones soit adéquatement présentée au Monument-Lefebvre puisqu'elle est liée aux valeurs historiques de ce lieu. S'il y a des lacunes, Parcs Canada demandera l'aide des Mi'kmaq et des Walostokyik afin de combler ces lacunes. |                                       | •                                      |
| La prochaine évaluation du concept d'expérience du visiteur pour le lieu devra prévoir une section sur les relations historiques et actuelles entre les Acadiens de la région de Memramcook et les Mi'kmaq et les Walostokyik.   |                                       | •                                      |
| Réviser et mettre à jour régulièrement le site Internet du Monument-Lefebvre pour qu'il serve d'outil pour planifier ou compléter une visite au site.  | •                                     | •                                      |
| Évaluer les intérêts des spectateurs au théâtre et ceux des personnes qui assistent aux événements spéciaux et explorer les moyens de développer une offre de service personnalisée, pertinente et significative qui les incitent à revenir.   | •                                     | •                                      |
| Installer un système de ventilation dans le théâtre du Monument-Lefebvre lorsque les ressources seront disponibles.  |                                       | •                                      |
| Examiner la possibilité de créer un espace polyvalent au rez-de-chaussée afin de soutenir et d'accroître la programmation culturelle au lieu historique.   |                                       | •                                      |
| Développer et mettre en œuvre un plan de marketing pour le LHNC du Monument-Lefebvre.  | •                                     |  |
| Continuer de développer des liens et des partenariats avec divers organismes régionaux et touristiques afin de créer et renforcer les réseaux efficaces de promotion.  | •                                     | •                                      |
| Explorer la possibilité d'inclure une visite au LHNC du Monument-Lefebvre à l'itinéraire des autocars de tourisme.   | •                                     | •                                      |

## Indicateurs pour l'expérience du visiteur

| Indicateur   | Objectif  |
|--|---|
| Nombre de visiteurs au lieu  | Nombre croissant de visiteurs chaque année  |
| Niveau de participation des visiteurs aux activités d'apprentissage liées au patrimoine culturel du lieu historique national | Atteindre et maintenir un niveau de participation aux activités d'apprentissage de 80 % des visiteurs |
| Niveau de satisfaction des visiteurs par rapport à leur expérience   | 85 % satisfaits et 50 % très satisfaits de leur expérience  |

## Participation des groupes d'intérêt et des partenaires et diffusion externe

| Orientation de gestion   | Priorités pour les 5 premières années | Priorités pour les années subséquentes |
|--|---------------------------------------|--|
| Développer par l'intermédiaire de partenariats, des activités de mise en valeur interactives et artistiques variées afin d'augmenter l'attrait du lieu et prendre les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre. | •                                     | •                                      |
| Par l'entremise de partenariats et avec l'appui financier d'un tiers, assurer un minimum d'infrastructure et d'équipement dans le théâtre du Monument-Lefebvre afin de soutenir la programmation culturelle.       | •                                     | •                                      |
| Examiner la possibilité de créer et/ou renforcer les liens entre tous les lieux historiques acadiens et leurs histoires respectives.   | •                                     | •                                      |
| Favoriser la participation d'une association coopérante à la gestion de la boutique et à une offre de service complémentaire.  | •                                     | •                                      |
| Continuer à favoriser une approche de collaboration pour la mise en valeur du lieu.  |                                       | •                                      |
| Organiser une rencontre annuelle avec les partenaires pour faire rapport sur les activités liées au plan directeur et pour coordonner les projets à venir.   | •                                     | •                                      |
| Considérer les propositions pour améliorer l'intégrité commémorative du lieu et/ou pour enrichir l'expérience du visiteur de manière rentable et sans dédoubler les services présentement offerts.                 | •                                     | •                                      |
| Dans le cadre de son mandat, travailler avec les Mi'kmaq et les Wolostokyik et les communautés acadiennes dans le but de renforcer le lien historique entre les deux.  | •                                     |  |
| Favoriser la création et participer à un comité mis sur pied pour favoriser le développement d'une vision stratégique pour l'ensemble des activités patrimoniales et touristiques de la vallée de Memramcook.      | •                                     | •                                      |
| Réviser et mettre à jour régulièrement le site Internet du Monument-Lefebvre pour qu'il serve d'outil pour offrir aux Canadiens et autres personnes intéressées l'expérience virtuelle du lieu.                    |                                       | •                                      |

|   |  |   |
|---|--|---|
| En collaboration avec le district scolaire, travailler pour intégrer la visite du Monument-Lefebvre dans le programme d'histoire.   |  | • |
| Développer une trousse éducative pour compléter la visite au Monument-Lefebvre afin que l'histoire de l'endroit soit transmise aux élèves, surtout à ceux de la cinquième année au Nouveau-Brunswick. |  | • |

*Indicateurs pour les partenariats et la collaboration*

| Indicateur   | Objectif                           |
|--|------------------------------------|
| Le nombre des activités culturelles acadiennes                       | Le nombre est maintenu ou accru    |
| Le nombre de partenariats pour la protection et la promotion du lieu | Le nombre est maintenu ou accru    |
| Le nombre de rencontres avec les partenaires                         | Pas moins d'une rencontre annuelle |

**Opérations et administration**

| Orientation de gestion   | Priorités pour les 5 premières années | Priorités pour les années subséquentes |
|--|---------------------------------------|--|
| Favoriser l'octroi d'un contrat d'exploitation du Monument-Lefebvre sur une base compétitive à un organisme sans but lucratif qui partage des valeurs compatibles avec le lieu pour des périodes d'au moins trois ans à la fois. | •                                     | •                                      |
| Réinvestir les recettes produites dans le cadre de la location du théâtre directement dans l'entretien de l'équipement technique pour le son et l'éclairage.   | •                                     | •                                      |
| Explorer les possibilités de partenariats financiers pour moderniser l'équipement du théâtre.  | •                                     |  |
| Faire une vérification de l'efficacité énergétique du bâtiment.  | •                                     | •                                      |
| Identifier et mettre en œuvre des moyens rentables de réduire la consommation d'énergie.   |                                       | •                                      |

*Indicateurs de rendement pour les opérations et l'administration*

| Indicateur  | Objectif  |
|---|---|
| Les recettes des entrées et de l'utilisation du Monument-Lefebvre                   | Réinvestir 100 % des recettes dans les opérations et l'administration du lieu                       |
| Cadre d'exploitation du lieu  | Le cadre d'exploitation du lieu est efficace et performant  |
| Les indicateurs de performance environnementale pour les opérations de Parcs Canada | Rencontre ou dépasse les cibles de performance environnementale pour les opérations de Parcs Canada |



## Remerciements

Ce plan directeur a été développé grâce à la contribution d'un grand nombre de participants et d'organisations. Parcs Canada remercie tous ceux qui ont généreusement donné de leur temps pour partager leurs idées et offrir leurs suggestions à l'équipe de planification ou participé à des ateliers de planification.

On aimerait bien reconnaître nos partenaires privilégiés et aussi remercier Darryl Paul, directeur exécutif de la Union of New Brunswick Indians (UNBI), et les représentants du Conseil des Premières nations Mawiw et le Conseil des personnes autochtones du Nouveau-Brunswick d'avoir contribué des commentaires précieux sur le plan directeur pour le LHNC du Monument-Lefebvre.

Nous aimerions également remercier les personnes et organisations suivantes :

### **Intervenants et partenaires :**

Chef Roger Atwin – *President, Union of New Brunswick Indians (UNBI)*

Ruth Levi – *Présidente, Conseil des Premières nations Mawiw*

Betty Ann Lavallée – *Présidente, Conseil des personnes autochtones du Nouveau-Brunswick (CPANB)*

### **Membres du Comité consultatif acadien :**

Muriel K. Roy

Maurice A. Léger

Francis Blanchard

Gabriel LeBlanc

Jean Léger

### **Ceux et celles qui ont assisté à l'atelier :**

Madame Muriel Roy..... Comité consultatif acadien

Père Maurice A. Léger..... Comité consultatif acadien

Madame Hermance LeBlanc..... Maire, Village de Memramcook

Monsieur Conrad LeBlanc..... Président, Société du Monument Lefebvre

Monsieur Georgio Gaudet ..... Directeur général, Institut de Memramcook

Madame Anne-Marie LeBlanc..... Directrice générale, District scolaire 01

Madame Thérèse Brideau..... Présidente, Commission du tourisme acadien du Canada atlantique

Monsieur Marc Chouinard..... Directeur général, Théâtre Capitol

Madame Thérèse Albert..... Société historique acadienne de la Vallée de Memramcook

Madame Dorothé Thériault..... Présidente des femmes francophones et acadiennes

Monsieur Roger Caissie ..... Société des Acadiens et des Acadiennes du N.-B.

Madame Thérèse Gaudet..... Memramcook

**L'équipe de planification de Parcs Canada :**

Carole Loiselle ..... (Ancienne) Directrice de l'unité de gestion  
Claude DeGrâce..... Gestionnaire des lieux historique nationaux  
Maurice Landry ..... Gestionnaire des biens  
Pierrette Robichaud ..... Interprète en chef du patrimoine  
Michel Savoie ..... Gestionnaire, conservation du patrimoine  
Barry Spencer..... Gestionnaire, Services à la clientèle et mise en valeur du patrimoine  
John Johnston..... Historien  
Charles Burke..... Archéologue  
Leann McGovern..... Planificatrice  
Christophe Rivet ..... Planificateur

**Support additionnel :**

Debra Betts ..... Cartographe/spécialiste en cartographie numérique  
Harry Beach..... Conseiller principal en environnement

## ANNEXE 1

# Sommaire de la participation du public et des Autochtones et de la consultation auprès des Autochtones

Le public a été partie prenante du processus de planification tout au long de l'exercice. Le comité consultatif acadien, un comité mis sur pied pour faire des recommandations à Parcs Canada concernant la recherche et la commémoration de l'histoire et de la culture acadiennes, a été informé des détails de la planification à deux reprises, une première fois le 2 mai 2005 et une seconde le 14 décembre 2005.

Au cours de l'été 2005, un dépliant d'information accompagné d'une carte-réponse pour les commentaires a été distribué au Monument-Lefebvre ainsi que dans les foyers de la région.

Une rencontre-atelier avec tous les partenaires s'est déroulée le 9 février 2006. Les réactions et commentaires à la suite de l'atelier ont été positifs et les suggestions faites durant cet exercice ont été intégrées à l'ébauche du plan directeur.

Parcs Canada croit fermement à l'importance de renforcer continuellement les relations entre les Mi'kmaq et les Wolastoqiyik du Nouveau-Brunswick et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse. Dans le cas du Nouveau-Brunswick, l'Agence a élaboré, de concert avec la Union of New Brunswick Indians (UNBI) et le Mawiw Council of First Nations, un protocole de consultation sur les plans directeurs des lieux historiques nationaux administrés par l'unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick. Elle a également consulté le New Brunswick Aboriginal Peoples Council au sujet de ces plans directeurs. Le processus de consultation a donné lieu à certains changements, notamment au lieu historique national du Monument-Lefebvre, qui ont été inclus dans ce plan directeur.





## ANNEXE 2

# Sommaire de l'intégrité commémorative

Voici le mandat de l'Agence Parcs Canada :

### **Le mandat de Parcs Canada**

*Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.*

*– tiré de la Charte de l'Agence Parcs Canada*

Parcs Canada est chargé d'assurer que les trois éléments fondamentaux du mandat de l'Agence, à savoir la protection, l'expérience du visiteur et l'éducation, sont mis en oeuvre de façon intégrée.

L'intégrité commémorative décrit le bon état ou le caractère global d'un lieu historique national. Il y a intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement associées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu historique (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu.

### **L'ÉNONCÉ D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE**

L'énoncé des objectifs de commémoration décrit les motifs justifiant la désignation à titre de lieu historique national, tels que déterminés dans les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada approuvées par le Ministre.

La Commission a recommandé que le Monument-Lefebvre soit classé lieu d'importance historique nationale en juin 1994. Les motifs sont :

*« Ce monument élevé à la mémoire du père Camille Lefebvre, artisan de la renaissance de la culture acadienne, occupe une place bien spéciale dans le cœur et l'esprit du peuple acadien. »*

La Commission a recommandé qu'une plaque soit érigée pour souligner l'importance historique du Monument-Lefebvre.

L'énoncé d'intégrité commémorative, qui précise ce que signifie l'intégrité commémorative pour un lieu historique national donné, doit être préparé pour tous les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. Celui pour le LHNC du Monument-Lefebvre a été approuvé en 2006. Il énumère les ressources culturelles d'importance nationale et présente une description claire de leur valeur historique. L'énoncé d'intégrité commémorative décrit également les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national qui doivent être communiqués au public dans ses messages. Le document identifie et décrit les ressources et les messages qui ne sont pas directement liés aux motifs de la désignation mais qui doivent tout de même être protégés et communiqués au public.

### RESSOURCES CULTURELLES

Les ressources culturelles de niveau I sont celles qui ont un lien direct avec les motifs qui justifient la désignation de lieu historique national. Dans le cas du LHNC du Monument-Lefebvre, il s'agit du bâtiment, du paysage culturel et de quelques objets, tels qu'une capsule-mémorial in situ datant de 1894 et des diplômes d'études collégiales décernés à Pierre A. Landry et Pascal Poirier.

Les ressources culturelles de niveau II sont celles qui n'ont pas de lien direct avec les motifs de la désignation, mais dont la valeur réside dans leurs associations avec la région ou avec la collectivité, leurs qualités historiques, esthétiques ou environnementales. En ce qui concerne le LHNC du Monument-Lefebvre, il s'agit d'objets historiques, de ressources archéologiques potentielles, d'œuvres originales d'artistes acadiens qui font partie de l'exposition sur place, et les deux plaques de la CLMHC.

### MESSAGES

La mise en valeur est essentielle pour assurer l'intégrité commémorative d'un lieu historique national et pour faciliter chez le public la compréhension de son importance nationale. Les motifs qui expliquent l'importance historique nationale du LHNC du Monument-Lefebvre sont :

1. Le Monument-Lefebvre est un lieu historique national, un lieu officiellement désigné par le gouvernement du Canada en raison de l'importance historique qu'il revêt pour tout le peuple canadien.
2. Le Monument-Lefebvre revêt une importance nationale parce qu'il occupe une place spéciale dans le cœur et l'esprit des Acadiens en tant que monument commémoratif érigé à la mémoire du père Camille Lefebvre.
3. Le père Camille Lefebvre a joué un rôle déterminant dans la renaissance de la culture acadienne en faisant la promotion de l'enseignement supérieur et en fondant le Collège Saint-Joseph, premier établissement de langue française à conférer des grades universitaires dans la région de l'Atlantique du Canada.

4. Pendant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le havre que représentait la vallée de Memramcook est devenu un bastion intellectuel et culturel pour les Acadiens. Le père Camille Lefebvre, grâce à sa vision et à l'importance qu'il accordait à l'éducation comme outil d'épanouissement des Acadiens, est l'un des principaux artisans de cette métamorphose qui a enrichi le Canada.
5. Le théâtre du Monument-Lefebvre demeure un lieu de rassemblement où les Acadiens tiennent des activités culturelles qui revêtent de l'importance pour leur communauté et pour le maintien de la langue et de la culture canadienne-française.

D'autres valeurs qui peuvent être communiquées au public mais qui ne sont pas liées aux motifs de l'importance nationale du LHNC du Monument-Lefebvre sont :

1. Les premiers colons français et acadiens sont arrivés dans la vallée de Memramcook dans les années 1670, et la région est occupée par les Acadiens depuis.
2. Grâce à leur esprit communautaire et à leur mode de vie autosuffisant, les habitants de la vallée de Memramcook ont réussi à préserver leur langue et leur religion. Cet esprit de corps a favorisé chez eux le sentiment qu'ils formaient un peuple distinct, riche d'un passé bien à lui et capable de bâtir son propre avenir.
3. L'odyssée acadienne correspond à une longue transition pour le peuple acadien : le difficile retour des déportés, qui ont à nouveau trouvé un havre dans la vallée de Memramcook au cours des années 1750 et 1760, et une renaissance caractérisée par diverses initiatives visant à créer une société acadienne viable dans les provinces Maritimes, notamment les nombreuses conventions nationales organisées par les dirigeants acadiens à compter de 1881.

4. Le Collège Saint-Joseph a accueilli et instruit non seulement des Acadiens mais aussi des Canadiens d'ascendance irlandaise.
5. Le lieu historique national du Monument-Lefebvre entretient des liens thématiques importants avec d'autres lieux historiques nationaux dans la région de l'Atlantique ayant des liens avec l'histoire de l'Acadie, notamment les lieux historiques nationaux de Boishébert, du Fort-Beauséjour, de Grand-Pré et de l'Établissement-Melanson.
6. Le lieu historique national du Monument-Lefebvre fait partie du réseau de parcs et de lieux historiques de Parcs Canada. Chaque élément de ce réseau communique des aspects particuliers du développement historique du Canada en tant que société multiculturelle.



ANNEXE 3

## Inventaire et évaluation des ressources culturelles

| Ressource  | Niveau | Explication   |
|--|--------|---|
| <i>Monument-Lefebvre</i>   | I      | <p>La forme, les caractéristiques architecturales et l'aménagement fonctionnel du bâtiment sont directement liés à l'objectif de commémoration du lieu historique, en tant que monument érigé à la mémoire du père Lefebvre et de ses réalisations.</p> <p>Certains éléments architecturaux particuliers, tels que le vitrail, la pierre angulaire datée, l'inscription Lefebvre gravée dans la pierre au-dessus de l'entrée et l'aménagement multifonctionnel de l'intérieur (laboratoires de science, salles de classe, musée et auditorium-théâtre), font du bâtiment entier une ressource de niveau I. Les travaux de modernisation effectués dans les années 1980 (c.-à-d. l'annexe renfermant des toilettes ainsi que les escaliers et l'ascenseur menant au théâtre rénové de l'étage supérieur) ont été soumis à l'examen du BEEFP. Ces modifications ont un impact minime sur l'objectif de commémoration.</p> |
| <i>Paysage culturel</i>  | I      | Le paysage culturel comprend le domaine situé dans les limites du lieu historique et les plans de vue qui englobent le campus et les bâtiments de l'ancien collège. Les vues sur le village acadien de Memramcook et sur la vallée de Memramcook contribuent également à définir le lieu patrimonial.   |
| <i>Objet 194 : Diplôme d'études collégiales décerné à Pierre A. Landry. Objet 248 : Diplôme d'études collégiales décerné à Pascal Poirier.</i> | I      | Articles remis en cadeau au musée du Fort-Beauséjour (selon la liste publiée en 1937), et maintenant prêtés à l'université Mount Allison, à Sackville (Nouveau-Brunswick). Il se peut que le lieu historique national du Fort-Beauséjour possède dans sa collection muséologique d'autres objets historiques ayant des liens directs avec l'objectif de désignation. Il faut poursuivre les recherches.   |
| <i>Oeuvres originales d'artistes acadiens (font partie de l'exposition d'interprétation sur place)</i>   | II     | Ces œuvres revêtent de l'importance aux échelles locale et régionale parce qu'elles illustrent l'odyssée acadienne.   |
| <i>Plaques de la CLMHC : Monument-Lefebvre et odyssée acadienne</i>  | II     | Les plaques officielles du gouvernement du Canada sont classées ressources de niveau II.  |
| <i>Capsule-mémorial in situ datant de 1894</i>   | I      | Cette capsule-mémorial a été enchâssée dans la pierre angulaire du bâtiment au moment de la construction. Elle demeure intacte.   |
| <i>Ressources culturelles non exhumées</i>   | II     | Les ressources archéologiques non exhumées sont désignées ressources de niveau II ( <i>Politique sur la gestion des ressources culturelles</i> ).   |



## ANNEXE 4

# Procès verbaux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada

### JUIN 1994

*Le Monument-Lefebvre, Memramcook  
(Nouveau-Brunswick)*

Bien qu'elle soit d'accord pour dire que le Monument-Lefebvre est un exemple rare, dans les Maritimes, d'un édifice multifonctionnel abritant un théâtre, la Commission ne croit pas que l'édifice soit une œuvre d'architecture telle qu'il faille en souligner l'importance à ce point de vue. On ne peut, cependant, nier que ce monument élevé à la mémoire du père Camille Lefebvre, artisan de la renaissance de la culture acadienne, occupe une place bien spéciale dans le cœur et l'esprit du peuple acadien. C'est pourquoi la Commission affirme que :

*le Monument-Lefebvre revêt une importance historique nationale et mérite qu'une plaque commémorative soit érigée sur son emplacement.*

De plus, comme Parcs Canada doit se porter acquéreur du Monument-Lefebvre, la Commission exhorte le Programme à promouvoir l'utilisation de la salle de spectacles pour des activités culturelles acadiennes et à travailler de concert avec la collectivité à tout projet visant à améliorer l'exposition didactique consacrée à l'odyssée acadienne à l'intérieur de l'édifice.

### JUIN 1997

L'inscription suivante a été approuvée par la Commission lors de sa réunion plénière de juin 1997 :

Le Monument-Lefebvre, Memramcook (N.-B.)

#### **Le Monument-Lefebvre**

*Depuis sa construction, ce bâtiment occupe une place toute spéciale dans le cœur des Acadiens, à titre de monument commémoratif, de maison d'enseignement et de foyer de rassemblement pour des activités culturelles. Le théâtre au premier étage continue à jouer un rôle important dans la vie culturelle de la communauté acadienne. Érigé entre 1896 et 1897 à la demande d'anciens étudiants afin de rendre hommage au père Camille Lefebvre c.s.c. (1831-1895), le fondateur du Collège Saint-Joseph, le Monument-Lefebvre rappelle la contribution remarquable de ce religieux à la renaissance de la culture acadienne.*

*Approuvé par la Commission, le 6 juin 1997*

#### **OBJECTIF DE COMMÉMORATION**

L'objectif que visait la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en soulignant l'importance du Monument-Lefebvre dans son procès-verbal de juin 1994 s'exprime dans l'Énoncé des objectifs de commémoration suivant :

*Si le Monument-Lefebvre revêt une importance historique à l'échelle du pays entier, c'est parce qu'il a été érigé à la mémoire du père Camille Lefebvre, artisan de la renaissance de la culture acadienne, et qu'il occupe une place toute spéciale dans le cœur et l'esprit des Acadiens.*



